

Le prix de la fraise marocaine va-t-il baisser dans les prochains jours ?

La Société AGCO (Atlantique Gulf Company) est une entreprise marocaine spécialisée dans l'exportation des fruits et légumes frais du Maroc vers plusieurs régions du monde, notamment l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique. L'AGCO exporte une large gamme de produits frais qui dépasse 60 types de produit dont la clémentine, la fraise et la tomate.

Concernant la fraise, l'AGCO exporte principalement les variétés Camarosa et Festival et travaille principalement avec le Moyen-Orient. "Dubai est un marché très concurrentiel dans cette région, car il importe ses produits de l'Egypte, de la Turquie ou du Liban. De ce fait, nous exportons vers d'autres destinations, comme l'Arabie saoudite, le Qatar ou le Bahreïn", explique Karim Al Adlouni, le Directeur de marketing de l'AGCO. "L'Arabie saoudite est un marché orienté vers la qualité et offre également un environnement commercial sécurisé, ce qui le rend idéal pour nous, car nous offrons seulement la qualité haut de gamme."

En termes de prix, Karim Al Adlouni assure que c'est un facteur qui change chaque année et est fortement tributaire des conditions climatiques. "Les hautes températures augmentent la production ce qui baisse les prix, mais s'il fait froid jusqu'à la fin février, comme cette année, les niveaux de production ne sont pas optimales, et les prix grimpent. Actuellement les températures commencent à augmenter et les prix vont donc bientôt baisser."

"La saison des fraises au Maroc commence généralement autour du mois de janvier et, si les conditions sont bonnes, continue jusqu'à juin. C'est un secteur très prometteur", déclare Karim Al Adlouni. "Nous travaillons depuis longtemps pour améliorer l'image des produits marocains, notre but le plus important c'est que les consommateurs reconnaissent que le produit marocain est un produit qui répond à toutes les normes de qualité."

En outre, le plus grand défi pour le secteur de la fraise marocaine réside dans l'obtention des certifications. Les producteurs locaux doivent être certifiés GlobalG.A.P ou au moins HACCP afin de pouvoir exporter leurs propres fruits. "AGCO est entièrement certifiée, ce qui nous donne un avantage concurrentiel par rapport aux autres entreprises marocaines. Par conséquent, notre seule préoccupation c'est que les clients reçoivent toujours des produits de meilleure qualité", conclut Karim Adlouni.